CONDITIONS:

ABONNEMENT.

[illegible] par an, payable [illegible] par semestre; [illegible] pour la feuille [illegible] la campagne [illegible] trois fois par [illegible] payables d'avance pour [illegible] l'année, lorsqu'elle ne voudra [illegible] à son domicile [illegible] Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera [illegible] ayant [illegible] arrérages [illegible] ne soient [illegible] abonnés qui voudront cesser leur abonnement [illegible] donner avis par écrit, une semaine [illegible] que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES.

[illegible] piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque [illegible] subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnie d'Assurance et autres institutions publiques, $80, ceux pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80.

LES ANNONCES des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bateaux &c. &c., devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'elles pourront être admises, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

UNE DEDUCTION de 25 pour cent sera faite aux encanteurs, aux sheriffs, aux Registres des Testamens, et aux Marshals, sur les annonces de ventes d'immeubles, et de dix pour cent sur les annonces de ventes de biens meubles.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., leur seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées jusqu'à contre-ordre [illegible].

AUCUNE ANNONCE [illegible] ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES [illegible] ouvert à [illegible] l'annonce [illegible] soir chaque jour de nouvelles annonces, paieront pour la saison des plus courts, pas moins de $150.

LES ANNONCES de candidats à des emplois publics [illegible] payeront le double du prix [illegible].

POUR ST-LOUIS & ALTON.

Le bateau à vapeur MADISON, capt. Scott, ayant la plus grande partie de sa cargaison à bord, partira sous peu; pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue de Bienville, ou à GRIVOT & PAIGE, Rue de Poydras, no. 12. [illegible] mars.

POUR LOUISVILLE—Le bateau à vapeur neuf, North America, capitaine J. Russ, [illegible] est en déchargement, [illegible] jour pour la Commune [illegible] peu pour le [illegible] ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à FORSYTH, GOODWYN & Co. 13 mars.

Pour Baton Rouge, Pointe Coupée et les ports intermédiaires.

Le beau bateau à vapeur COMMERCE, capitaine [illegible], partira [illegible] les samedis à 10 heures du matin, et fera [illegible] service régulier [illegible] propriétaires désirant [illegible] chargement [illegible] ce jour [illegible] s'adresser au capitaine à bord. J MATTERE, 10, rue St Louis.

Pour les ports des E.-Unis.

POUR NEW-YORK.—Nouvelle-Ligne.—[illegible] le navire KENTUCKY, cap. Jn. Hooker, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis [illegible], ou à FRANKLIN & AMES, Rue du Camp, No. 55.

POUR NEW-YORK.

Le bateau paquebot NASHVILLE, partira [illegible] heure. [illegible]

POUR NEW YORK—Le brick Henry Tallman, fin voilier, capitaine Laterce, a besoin [illegible] S'adresser à BAILEY & ABBOTT. 14 rue Bienville. [illegible] mars.

POUR PHILADELPHIE.—La belle goëlette fin voilier Texas, capitaine Gardner, [illegible] chargement [illegible]. S'adresser pour passage seulement, ayant de beaux emménagemens, à FORBUSH & STEBBINS, 85, rue de la Commune. [illegible] mars.

POUR RICHMOND, Ve.—La goëlette MARY, capitaine Williams, est prête à recevoir son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à ROBINSON & Co. 45 rue du Camp. [illegible] mars—4

POUR LA MOBILE—La goëlette SAM, [illegible], ne Southard, désire 300 barils, [illegible] le 14 courant. S'adresser à GRIVOT & PAIGE, 12, rue Poydras.

POUR BOSTON—La barque fine voilière HENRY, capitaine Perkins, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à L H GALE, 93, rue de la Commune.

POUR NEW YORK—Le beau brick ELLEN, capitaine Crofft, est prêt à recevoir [illegible] chargement et partira sous peu. Pour fret [illegible] s'adresser à QUARLES & Co. rue de la Douane No. 24.

POUR NEW YORK.—La superbe goëlette, doublée et chevillée en cuivre KOSCIUSKO, cap Dunl, partira mardi prochain, [illegible] 100 barils [illegible] passage s'adresser à FORBUSH & STEBBINS, rue de la Commune no 85.

POUR PHILADELPHIE—La goëlette fine voilière WALDOBORO, cap. Morris, [illegible] chargement [illegible] 100 balles pour fret ou passage, s'adresser à BAILEY & ABBOTT, rue de Bienville no 14.

POUR BOSTON—Passage seulement—Le brick Curtis, capitaine Merryman, partira sous peu. S'adresser à L H GALE, 93, rue de la Commune.

POUR LA MOBILE—La goëlette fine voilière Tuscarora, capitaine Sedgewin, ayant la plus grande partie de son chargement, partira sous peu de jours. Pour la balance du fret [illegible] s'adresser à bord [illegible] ou à FORBUSH & STEBBINS, rue de la Commune, No. 85.

POUR NEW YORK

La goëlette fine voilière doublée et chevillée en cuivre, GIRARD, cap. Dial, ayant [illegible] son chargement engagé, partira sous peu. Pour la balance du fret s'adresser à bord ou à FORBUSH & STEBBINS, Rue de la Commune, No. 85.

POUR RICHMOND—La goëlette MARY, capitaine Williams, ayant la moitié de sa cargaison engagée, partira sous peu de jours. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à ROBINSON & Co, rue du Camp, No 45.

POUR NEW YORK—La goëlette neuve FORREST, capitaine Baldo, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Toulouse, ou à FORBUSH & STEBBINS, 85, rue de la Commune.

POUR PHILADELPHIE—Le brick A I Magoun, capitaine Dreling, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour la balance du fret et passage, s'adresser à bord vis-à-vis la presse à coton [illegible] ou à HOSKINS & WILCOCKS, No 51 rue du Camp. [illegible] mars.

POUR CHARLESTON—La belle goëlette Vesper, capitaine Hardy, partira sous peu; pour fret ou passage s'adresser à BAILEY & ABBOTT, 14 rue Bienville.

POUR BOSTON—Le brick au; éneur et fin voilier A L PLYMOUTH, capitaine Robbins, partira sous peu. S'adresser pour [illegible] passage, à L. H GALE, 93 rue de la Commune.

POUR NEW-YORK.

La goëlette neuve, doublée en cuivre, SAGADAHOCK, capitaine Nickerson, ayant [illegible] de sa cargaison engagée, partira sous peu, pour la balance du fret s'adresser à bord ou à FORBUSH & STEBBINS, Rue de la Commune, No. 85. 2 mars.

POUR BOSTON—La goëlette fine voilière GEORGE HENRY, capitaine Winsell, ayant la majeure partie de son chargement engagée, désire encore 400 barils pour compléter son chargement. Pour les conditions, s'adresser à L H GALE, 93, rue de la Commune. 2 mars.

POUR RICHMOND—La goëlette MARY, capitaine Williams. Pour fret ou passage, s'adresser à ROBINSON & Co, 45, rue du Camp.

POUR RICHMOND—Le beau brick doublé et chevillé en cuivre ANTON, capitaine Goodrick, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à FORBUSH & STEBBINS, Rue de la Commune no 85. 23 fev.

POUR BOSTON—Le beau brick ZEALAND, capitaine Haven, est en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à BAILEY & ABBOTT, 14 rue Bienville. 21 fev.

POUR RICHMOND—La goëlette neuve et fin voilière RICHARD HENRY, capitaine [illegible], ayant les trois quarts de sa cargaison [illegible] partira d'ici au 26 du courant. Pour la balance du fret et passage s'adresser à bord, au poteau No 34, ou à L D C WOOD, 23 rue Poydras. 21 fev.

A LOUER OU A FRETER.

Le beau brick Caspian, doublé et chevillé, très fin voilier, portant 750 balles de coton, est prêt à recevoir son chargement pour Europe. S'adresser pour les conditions à L H GALE, 93, rue de la Commune. 0 fev.

POUR NEW YORK—Le superbe brick TROJAN, capitaine Buckman, doublé en cuivre, partira de suite. S'adresser pour passage seulement à L H GALE, 93 rue de la Commune. 21 fev.

POUR BOSTON—Passage seulement—Le brick de première classe NORTHERNER, capitaine Stevens, ayant toute sa cargaison engagée, partira immédiatement. S'adresser au capitaine à bord ou à FORBUSH & STEBBINS. 21 fev.

Pour les ports d'Europe.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier ELIZABETH, capitaine Thayer désire 200 balles de coton pour compléter son chargement. Pour passage, s'adresser à L H GALE, 93, rue de la Commune. 14 mars.

POUR LE HAVRE.

Le navire, tout neuf, d'une marche supérieure, ALEXANDRE TOUSSIN, capitaine Topsent, partira pour le susdit port, le 20 courant. Pour passage, seulement, ayant de bons emménagemens. S'adresser à bord ou à THEODORE NICOLET & Co. 11 mars.

POUR LE HAVRE.—Le navire Lafayette, capitaine Topsent, solidement construit, d'une marche reconnue supérieure, et ayant de fort beaux emménagemens, se mettra en route pour le susdit port, le 25 du courant. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à THEODORE NICOLET & Co. 11 mars.

POUR LE HAVRE.—Le navire A I La Fortune capt. Leshuby, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu pour le port ci-dessus. S'adresser pour fret de 350 balles ou passage à BAILEY & ABBOTT, rue de Bienville no 14. 8 mars.

POUR LIVERPOOL.—Le navire A I fin voilier GERARD, capitaine Lambert; partira sous peu. S'adresser pour passage seulement à LEVI H. GALE, rue du Commerce no 93. 8 mars.

POUR LIVERPOOL.—Le navire anglais A I Parfield, est prêt à recevoir un chargement, pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J GRIMSHAW, 93, rue du Canal. 1er mars.

POUR LIVERPOOL.—La barque A SHAW, capitaine Tucker, partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à C. H GALE, 44, Nouvelle Levée. 24 fev.

POUR GLASCOW—La barque DROMO, A I, de marche supérieure, commandée par le capitaine Higgins, partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à L H GALE, 93, rue de la Commune. 25 fev.

POUR GLASCOW.

Le superbe et fin voilier brick Canonicus cap Regley, partira immédiatement pour le port ci-dessus, pour passage seulement s'adresser à L H GALE, 93, rue de la Douane. 5 fev.

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le beau navire LION, capitaine Maroy, partira sous peu. S'adresser pour le passage seulement, à L H GALE, 93, rue de la Commune. 23 fev.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier GIBRALTAR, capt. Dunbar, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton, ou passage, s'adresser à L H GALE, 93, rue de la Commune. 23 fev.

POUR LIVERPOOL.—Le beau navire L'HYPERION, capitaine Wood, peut se charger de 900 à 1000 balles de coton, s'adresser pour le fret au capitaine à bord ou à THOMAS BARRETT & Co. 22 fev.

Pour Liverpool—Le beau navire de 1re classe CANDIAN, fin voilier, tirant peu d'eau, capitaine Webb, désire 150 balles pour compléter son chargement. S'adresser pour fret ou passage à BAILEY & ABBOTT, 14, rue Bienville. 16 fev.

Pour les ports du Mexique.

POUR BRAZORIA TEXAS.—La goëlette JULIUS COESAR, packet régulier capitaine A. Moore ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu, s'adresser pour fret ou passage à bord vis-à-vis la presse à coton d'en bas ou à JAMES REED & Co. rue Royale No 35. 15 fev.

POUR MATAGORDA, Texas.

Premier navire.

LA nouvelle goëlette URCHIN, cap. Tho Bridge sera expédiée de suite, pour fret ou passage s'adresser à June & M'Donald, rue du Camp no. 62, ou au capitaine à bord. 3 fev

POUR VERA-CRUZ—Le brick CAYNON fin voilier capitaine Corey désire 200 balles pour fret ou passage s'adresser à Mess BAILEY & ABBOTT.

Pour les Antilles.

POUR LA HAVANE.—Le beau brick doublé et chevillé en cuivre, Comet, capitaine Dickinson, partira positivement samedi 18 du courant. Pour fret de 200 balles ou passage s'adresser à bord vis-à-vis la rue St. Pierre ou à CUCULLU, LAPEYRE & Co. 27, rue Toulouse. 14 mars.

POUR LA HAVANE—Le brick paquebot Morris Cooper, capitaine Smith, partira sous le plus bref delai. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à R. GRONING & Co. 10 mars.

POUR LA HAVANE.—La goëlette, Hyperion, capitaine Pedro Savatere, partira pour le port ci-dessus, jeudi ou vendredi. Pour passage seulement, s'adresser à bord, vis-à-vis les rues St Pierre et Ste Anne. 11 mars—4

POUR VELASCO & BRAZORIA.—La goëlette fine voilière COLONEL FANNIN, cap. Ross, partira pour les ports ci-dessus, mercredi 15 du courant; pour le fret de 200 barils ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue de Toulouse ou à JOHN CROSBY, rue du Camp no. 38. 11 mars.

POUR LA HAVANE.—Le beau brick Comet, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Dickerson, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à CUCULLU, LAPEYRE & Co. 6 mars—5

POUR LA HAVANE & MATANZAS—Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre CAROLINE, capt. Hughes, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. PRATS & FILS. 25 fev.

Vendre, Louer ou Fréter.

A VENDRE.

Le brick Kentucky, doublé et chevillé en cuivre, cap. Hatch, de 140 tonneaux, il est en très bon ordre, tirant 8 pieds d'eau, lorsqu'il a son chargement, propre à la navigation du Golfe, pour plus amples renseignemens, s'adresser à H. D. C. WOOD, Rue de Poydras, no. 23. 15 mars.

A FRETER OU A VENDRE—Le beau brick Gustave, fin voilier, capitaine Hoffman pouvant porter 1550 barils ou 183 tonneaux. S'adresser à HARRISSON CLEGG & Co. Rue de la Douane. 15 mars.

A FRETER—Le brick de première classe VIRGINIE, maintenant en déchargement, sera prêt à recevoir son fret dans quelques jours. S'adresser à ROBINSON & Co, 45, rue du Camp. 13 mars—4

A FRETER—La goëlette fine voilière MEXICANO, cap Martin, de 800 barils; elle est de Baltimore, doublée en cuivre et propre au commerce de Golfe; s'adresser au capitaine à bord ou à EASTMAN & BROTHERS, Vieille Levée no 30. 14 mars.

DEMANDE.

On demande de suite, un batiment pour Philadelphia, de 200 boucauds de sucre. W. G. HEWES & Co. Rue Poydras, No. 34. 10 mars.

A FRETER—La goëlette NEUVE A I Texas capitaine Gardner, du port de 109 tonneaux, est prête à recevoir un chargement pour tout port quelconque. S'adresser pour les conditions à FORBUSH & STEBBINS, rue de la Commune no 85. 10 mars.

A VENDRE à des conditions avantageuses, une bonne goëlette en bon état, la plupart de ses voiles et cordages sont neufs. Cette goëlette convient au transport de bois, briques et coquilles, ou à faire les voyages du Lac. S'adresser à T. TOBY & BROTHER, 38, rue du Camp. 4 mars—

A FRETER pour Trieste, Hambourg, Breme ou St. Peter bourg—Le beau trois mats barque CONRAD, du port de 390 tonneaux. S'adresser à DUSSAUT FILS aîné, 77, rue St. Louis. 28 fev.

A FRETER.

Le brick AMARANTH, de 143 tonneaux, s'adresser à bord, au capitaine à la presse à coton d'en haut ou à EASTMAN & BROTHERS, 30, Vieille Levée. 25 fev.

On a besoin d'un navire de petit tonnage, pour aller à la baie de Vermillion, prendre un chargement de sucre. FORBUSH & STEBBINS, 85, rue de la Commune. 21 fev.

A VENDRE—La goëlette fine voilière SARAH, construite depuis 18 mois, de 76 tonneaux, tirant lorsqu'elle est chargée 7 1/2 pieds. S'adresser pour les conditions, à BAILEY & ABBOTT, 14, rue Bienville. 24 fev.

A FRETER—La superbe goëlette MARY, capitaine M Gaughran, de 700 tonneaux, est prête à recevoir chargement. S'adresser à L H GALE, 93, rue de la Commune. 24 fev.

A FRETER—La goëlette TRENT, de 150 tonneaux. S'adresser au capitaine à bord, près le ferry, ou à EASTMAN & FRERES, 30, rue de la Levée. 2 fev.

A Fréter ou à Louer—Le brick EDMOND, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, de la contenance de 181 tonneaux, capitaine Charles Berry. S'adresser pour les conditions à SOMERS & ALEXANDER, 80, rue des Magasins. 22 fev.

A FRETER—Le brick fin voilier ORBIT, doublé en cuivre, capitaine Lincoln, portant 1600 barils, pour fret s'adresser au capitaine à bord ou à E. & J. ANDREWS, No 24 Gravier. 20 fev.

A FRETER—Le brick SUN, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capit. Wood, peut prendre un chargement de 800 balles de coton, tire peu d'eau. S'adresser à bord vis-à-vis du marché aux légumes ou à FORBUSH & STEBBINS, 85 rue de la Commune. 22 fev.

A FRETER OU A LOUER—Le navire de première classe AMERICA, capit. Hall, est prêt à recevoir cargaison, et prendra chargement soit pour la côte ou pour l'Europe, un chargement pour la côte serait préférable. S'adresser à bord, au poteau No. 92, ou à COIT & CO, 20, rue de la Douane. 22 fev.

FRET POUR LIVERPOOL—1400 cuirs salés à prendre; on préférerait un navire qui pût prendre son chargement devant les Presses à Coton d'en haut. S'adresser à TOBY & BROTHER, 38, rue du Camp. 26 an.

AVIS AU PUBLIC.—Etant informé des déprédations que l'on commet journellement dans mes terres du lac Maurepas, sur les bords de la Blind River en y enlevant une quantité considérable de soquilles, coupant et charriant du bois de chauffage et de construction, je renvoie les personnes comprises dans le présent avis, à mes titres et plans p. 511, vol. 1, du bureau des terres de la Nouvelle Orléans, lesquels titres parfaitement en règle, ont été confirmés par le gouvernement des Etats Unis.

J'invite aussi les dites personnes de s'abstenir de tout dégât ultérieur sur ma propriété, étant résolu de l'en préserver par les mesures légales les plus rigoureuses. S'adresser pour tout renseignement concernant mes dites terres à mon agent Mr J. B. Ory, qui est souvent sur les lieux. M. D. BRINGIER. 14 mars.

AVANCES—Avances faites sur consignation à la Havane par R. GRONING & Co. 8 mars.

A LOUER.—La superbe maison no. 117 et 119 rue Royale, cette maison a des appartemens commodes pour une grande famille, S'adresser sur les lieux à G. SCHMIDT. 9 mars

MAGASIN à louer rue de Chartres. Le beau magasin No 18 rue de Chartres, occupé par Messrs. Dwight & Trowbridge, un des mieux situés dans la ville pour marchandises sèches ou chapeaux; à louer pour le 1er. juin prochain. S'adresser à TOOLE & BARRIERE, 20, rue de Chartres.

N. B. Ce magasin doit être augmenté de 16 pieds.

A. LOUER—La MAISON de résidence rue du Canal No. 180 occupée maintenant par le Dr. Davidson. On pourra en prendre possession le 1er. de Mars. S'adresser sur les lieux. 20 fev.

A LOUER—Cette belle Maison à trois étages, en briques, rue du Canal, entre Rempart et Bourgogne. On peut en donner possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à G. R. STRINGER, 50, rue du Canal. 7 dec.

A LOUER.—Un magasin dans Bank Alley au 1er. Janvier. S'adresser à LINCOLN & GREEN, No 36 rue du Camp. 16 dec.

Avis de Banques et de Comp.

Compagnie d'Assurance de l'Union

CETTE compagnie, est prête maintenant, à assurer contre le feu, et les risques de mer et de rivières, garantissant également les lettres de changes, et billets à ordre, à leur bureau, rue du Camp no. 42. EDWARD BARRY, Président. 2 mars.

BANQUE DE CARROLTON.

TRAITES Françaises, à vendre par la banque. JOHN NICHOLSON, Caissier. 11 mars.

BANQUE DE CARROLLTON.

TRAITES Françaises, en demande par le banque. JOHN NICHOLSON, Caissier. 11 mars.

Banque de Carrollton.

LETTRES DE CHANGE sur New York et Philadelphie, à acheter par cette Banque. J. NICHOLSON, Caissier. 13 mars.

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 8 mars 1837.

TRAITES sur Paris et Londres à 60 et 90 jours à vendre par A BAUDOUIN, caissier.

Compagnie d'Assurance de l'Union,

Nouvelle-Orléans, 7 Mars 1837.

IL sera procédé à l'élection de neuf Directeurs pour cette Institution, pour l'année suivante, lundi le 27 du courant, au Bureau de la Compagnie, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi. 7 mars—18

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle Orléans le 6 février 1837.

LES Actionnaires de cette Institution qui n'ont pas soldé entièrement leurs actions, sont prévenus que d'après un arrêté du comité des directeurs du 4 du courant, ils sont tenus de payer la balance avant le 31 Juillet prochain, à défaut de quoi ils perdraient tous les paiemens faits en acompte desdites actions, en conformité à ce qui est stipulé dans la 7ème section de l'acte d'incorporation. RICHARD RELF, caissier. 7 fev.

Banque de la Cité.

Nouvelle Orléans, 1er. Mars 1837.

LA Direction a déclaré aujourd'hui un dividende de 4 pour cent sur le capital, pour les 6 mois, payable aux actionnaires le 13 Mars courant. R. J PALFREY, Caissier. 2 mars.

Compagnie d'assurance de l'Union.

Nouvelle Orléans, le 3 fev. 1837.

LA réouverture des livres de la Compagnie d'assurance de l'Union aura lieu aujourd'hui à 10 heures au local de la banque de la Campagnie du chemin à coulisses de l'Atchafalaya. Par ordre des commissaires. 3 fev. rue du Camp.

Association consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.

Nlle.-Orléans, 3 mars 1837.

CETTE Banque vend des traites sur Londres et Paris. A. BAUDOUIN, Caissier. 3 mars—6

Banque de Carrollton.

TRAITES Françaises et Anglaises, à vendre à la Banque. J. NICHOLSON, caissier. 24 fev.

Bureau de la Compagnie du Chemin à Coulisses de la Nelle. Orléans & Carrollton.

LES Omnibus de la Compagnie partiront régulièrement du dépôt à l'encoignure des rues Poydras et Baronne, à côté de la Compagnie Pontchartrain, passant dans les rues du Camp, Royale, Saint Louis, Chartres et Condé.

Ils partiront à l'entrée des chars de Carrollton, et arriveront à tems pour leur départ. GEO. MERRICK, Ing. 8 déc.

HYDRAULICS—Le public est informé que l'on peut se procurer de l'eau dans les maisons, à tuyaux sur les rues où les tuyaux de la Compagnie sont placés, en s'adressant par écrit à la Banque Commerce. 3 nov

Mairie de la Nlle-Orléans.—Le prix de la farine travaillée est aujourd'hui de $8 75 c. le baril. D'après le tarif, les boulangers donneront pendant la semaine prochaine (à partir de lundi 13 du courant) 34 onces de pain pour un escalin. Les pains de trois pour un escalin pèseront vingt-cinq pour cent en sus, c'est-à-dire 12 Onces.

Nlle Orléans, 11 mars 1837. D. PRIEUR, Maire. 13 mars.

TROISIEME MUNICIPALITE.

AVIS—Les personnes qui seraient dans l'intention d'offrir gratuitement quelque portion de terrain pour y creuser le Bassin du canal du Lac Borgne devront faire leurs offres au Conseil de cette Municipalité d'ici à lundi prochain, 16 du courant, se conformant toutefois à l'ordonnance de ce conseil en date du 4 janvier dernier. Cette ordonnance prescrit que le Bassin ci-dessus mentionné sera creusé entre la rue d'Enghein et le Faubourg Marigny. J. B. S. ST. AMAND, Sec. 13 mars—3

LA société médicale rappelle au public, qu'un comité, chargé par elle de vacciner gratuitement les indigents, et de leur donner aussi des consultations gratuites, continue à s'acquitter de ce devoir tous les vendredis, de l'heure à 3, rue Royale no. 163, entre les rues St. Pierre et Toulouse.

Elle juge cet avis d'autant plus opportun, que plusieurs cas de petite vérole ont été observés, et que c'est une des époques de l'année où cette maladie se montre avec le plus de fréquence.

Le secrétaire général, H. DAREL, DMP. 10 mars.

Dissolution de Société.

LA société qui existait sous la raison de Herman & Co. a été ce jour dissoute par consentement mutuel. F. W. Schmidt est chargé de la liquidation des affaires de la maison.

SAM. HERMANN Senr.
SAML HERMANN Jr.
F W SCHMIDT.
J F OETZMANN Jr.

Nlle. Orléans 11 mars 1837.—8

AVIS.—Le soussigné se rend responsable des affaires de la maison de Hermann & Co. et continuera les affaires en son nom. F W SCHMIDT. 11 mars—8

AVIS est par le présent donné, aux membres de la Société d'Agriculture de la Louisiane que l'élection annuelle de dix directeurs de cette institution, aura lieu le second lundi d'avril prochain, à midi, à la maison d'Etat. E ROUSSEAU, Secrétaire. 10 mars—11,2ps

PERDU samedi soir, entre deux heures et demie et trois heures, une vingt piastres en deux billets de la banque de l'Union, perdus près de la dite banque: celui qui les a trouvés sera libéralement récompensé en les remettant à H & W HOPKINS, 20 Vieille Levée. 31 jan.

AVIS—Le soussigné prévient le public que c'est par erreur que M. V. A. Michot a fait insérer sur l'Echo d'hier que je lui avais vendu mon intérêt; car mon intention est de continuer le même genre d'affaire comme par le passé à mon nom seul. Rno. FERNANDEZ. 23 jan.

TOILE DE RUSSIE—24 balles toiles de Russie venant d'arriver, à vendre par GEORGE GREEN. 3 jan.

TERRES DU TEXAS.—A vendre par le soussigné deux lots de terre, l'un de 640 et l'autre de 320 acres, avec de bons certificats donnés par le pouvoir exécutif actuel, à vendre pour argent comptant ou sur bon papier bien endossé, à longs termes. T. TOBY & FRERES.

D'après la constitution du Texas, aucun étranger ne peut avoir de terre, à moins que ses titres ne viennent du gouvernement. 25 janv—

AVIS—Si Mr W B HAY et W B F LOYD dernièrement au Texas voyent cet avis il pourront en s'adressant à T Toby et Brother, apprendre quelque chose qui les intéresse. rue du Camp No 36. 25 jan.

AMANDES—13 balles amandes en coque, reçues par le Valhalla, à vendre par L. MILLAUDON & Co. 10 mars.

AVIS—Certificat No. 230, de 9 actions du capital de la Compagnie d'Assurance de l'Océan, au nom de J L Florence, ayant dernièrement perdu ou égaré. Avis est par le présent donné que 90 jours après la date il sera fait demande pour le renouvellement. 7 mars—1m,2ps ED. GOTTSCHALK, Courtier.

MAGASIN de pierres granite, rue Moreau, En débarquement de la goëlette Tyson et du brick Orléans, et à vendre; devant de magasins, croisées complètes, escaliers, pierres à eau, pierres pour tombes, le tout arrangé dans le dernier stile, en très peu de tems et à des prix très modérés, s'adresser à E THOMPSON & CO.

N. B. 160 barils de plâtre de Paris à vendre. 7 mars

GOUDRON.—550 bariquets et 30 barils de goudron en bon ordre à vendre par W. E. & R MURPHY, 137, vieux Bassin. 1er mars.

ECOLE DE DEMOISELLES.

POUR

PENSIONNAIRES ET EXTERNES.

L'ECOLE de demoiselles (pensionnaires et externes) de Mme. Brown, No. 95 Mercer Street New York, est située dans un des quartiers les plus élevés et les plus sains de la ville. La maison est spacieuse et bien calculée pour recevoir une école respectable les cours d'instruction, qui sont complets, embrassent les branches utiles de l'éducation et celles de l'ornement, comme aussi les maîtres les plus approuvés y sont employés. Le français y est professé par un natif de Paris.

Mme. Brown offre en outre, avec permission, les recommandations suivantes de ceux qui ont bien voulu l'honorer de leur confiance.

A New-York.

John G. C. Verplanck,	J. M. Mathews, D. D.
W. Creighton, D. D.	Chancellor of the University.
J. Broadhead, D. D.	
Rev. Thomas Picton, A. M.	Isaac Lawrence, Esq
Hugh Maxwell, Esq.	Charles Toron, Esq.
Horace Holden, Esq.	George Colgate, Esq.

A La Nouvelle-Orléans

James H Leverich, Esq.	John M W Picton, M D

9 fev—3m 2ps

LE soussigné offre en vente les marchandises suivantes, convenables pour le Mexique, à la consommation du pays, reçues du Havre, par le Lafayette:

Indiennes;
Do. à rouleaux;
Etoffes, soie et coton pour gilets
Casimirs,
Draps français;
Mouchoirs de soie façonné,
Do. Balazor;
Satinets blancs;

Plus: 500 paniers Champagne de diverses marques. FRED. CHEVREMONT. 23 fev.

A VENDRE, deux terrains situés, l'un au coin de la rue des Magasins et de la rue Notre Dame, ayant 60 pieds de face à la première rue, sur 160 à la seconde, l'autre terrain également une encoignure, et à 120 pieds de face à la rue du Camp sur 106 pieds sur la rue Delord, s'adresser à A. & Z. CAVELIER. 1er mars.

ON demande deux apprentis de 12 à 13 ans. S'adresser au Bureau de l'Abeille. 13 mars

LES soussignés ont reçu et offrent à vendre les articles suivants:

100 barriques vin de Bordeaux,
800 paniers huile sardine,
100 caisses cerise,
300 do vin rouge St Julien de Estephe
50 do Chateau Lafitte [illegible], bouteilles),
50 do do Sauterne do
25 paniers Champagne,
20 do blanc de Baleine,
20 milliers bouchons,
150 milliers cigares de la Havane,
50 do liqueurs assorties,
100 do morue,
40 do blanc de baleine,
10 pipes Genièvre de Hollande,
10 do vieux Cognac,
2 do Rum Jamaïque,
100 barils graisse,
50 caisses fromage de Goshen,
50 barils maquereaux, à vendre chez B. COMBE Jr. no 5 rue Jefferson près la Levée. 11 mars—1m

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages, et offre à vendre les articles suivants:

600 livres saucisson de Lyon,
Patés truffés,
Do do foie gras,
Dindes aux truffes,
Poulardes do do
Poulets do do
Bécasses do do
Perdrix do do
Lievres do do
Cailles do do
6 jarres fruits cristalisés,
24 douzaines framboises,
12 do framboises,
24 caisses confitures de la Havane,
Fruits au sirop etc etc
Cerises à l'eau de vie. A. CHAZOTTE, No 137, rue Royale. 11 mars.

A VENDRE par les soussignés

300 paniers vin de champagne,
250 do chablis,
150 do Bourgogne mousseux,
150 do absynthe Suisse,
100 do kerchwaser,
150 do vin du Rhin, (Lock)
100 do vin St. Marguerite,
100 do cote rôtie,
50 do hermitage rouge,
50 do Bourgogne.

CHS. ROGER & V. LABATUT. 175, rue Royale. 10 mars.

A VENDRE par les soussignés:—Vin rouge des premiers crus de Bordeaux,

Vin blanc Sauterne, Hermitage,
Bourgogne mousseux, Volney, Richebourg, de Messrs. Poulet père & fils, le Beaune,
Vin du Rhin, vin de Champagne de la marque Fouchet père et fils,
Fine Champagne 1805, eau-de-vie des marques Tastet, Dupuy & Dumon,
Fruits à l'eau de vie,
Fruits au vinaigre,
Fruits préservés de Nantes, de Colin & Milet,
Sardines à l'huile,
Genièvre de Hollande de la marque de Osy & fils, à Rotterdam,
Liqueurs surfines de Goeland père, de Paris,
Liqueurs dito de Fourestier & Motelay, de Bordeaux
Anisette en boucauts,
Et pour clôre quelques comptes.
Porcelaines dorées et cristaux,
Pendules nouveau genre,
Montres en or de Lépine,
Draps français &c

LATASTE & BRULATOUR, 16, rue Toulouse. 8 mars.

DOLBEAR ET FRERE.

LA méthode ou Calligraphie de Dolbear, calculée pour des leçons particulières et publiques est en vente à l'académie d'écriture rue de Chartres No 8 à la Nouvelle Orléans, à New York 189 Broadway à Mobile, rue Dauphine.

On donnera des leçons à domicile aux dames qui le préféreront.

On donnera aussi des leçons à des classes qui se formeront dans une partie quelconque de la ville, on aura la faculté de continuer jusqu'au moment où l'on sera satisfait de son écriture. 20 fev

PAROISSE DE JEFFERSON.—Cour des Preuves.—Succession de Marie Thérèse Gaudet, f. c. l. Samedi, 18 Mars 1837, en vertu d'un décret de la Cour des Preuves de la Paroisse de Jefferson en date du 28 Janvier 1837, je procéderai à vendre à l'encan à l'Arcade Exchange, rue des Magasins dans la ville de la Nlle-Orléans, à midi, la propriété ci-après décrite dépendant de la succession de Marie Thérèse Gaudet, f. c. l., savoir:

Un lot de terre situé au faubourg Livaudais dans cette paroisse, désigné par le No 6 de l'Ilet No. 135, sur le plan original du dit faubourg, ayant mesure Américaine cinquante pieds de face sur la rue St. Denis, entre les rues Washington et Saxême, sur cent vingt cinq de profondeur ensemble avec toutes les améliorations qui en dépendent.

Conditions—Comptant.

Les actes de vente seront passés aux frais de l'acquéreur. F. DUGUE, Juge. 20 fev.

PAROISSE DE JEFFERSON.—Cour des Preuves—Succession de Barney Curnen. Samedi le 18 Mars prochain, à midi, conformément à un décret de la Cour des Preuves de la Paroisse de Jefferson, en date du 13 Septembre 1836, je procéderai, vendre à l'encan à l'Arcade Exchange, rue des Magasins dans la ville de la Nouvelle Orléans, l'encan et les propriétés ci-après décrites dépendant de la succession de Barney Curnen, décédé, savoir

1. Seize lots de terre situés au nouveau faubourg Lafayette dans cette Paroisse, désignés par les Nos. 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17, de l'ilet No. 20 conformément à un plan particulier qui sera exhibé à la dite Arcade quelques jours avant la vente.

2. Un lot de terre situé dans la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, désigné par le No. trois de l'Ilet No. trente mesurant un autre pieds de face à la rue St. Jean Baptiste, sur cent vingt pieds de profondeur et face sur la rue St Jacques, ensemble les appartenances, dépendances, &c.

3. Une negresse esclave nommée Sarah, âgée d'environ 40 ans.

Conditions. Le prix d'adjudication pour les lots de terre sera payable un quart comptant et la balance à douze et dix huit mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'juge, hypothèque jusqu'à parfait paiement, et pour l'esclave comptant.

Les actes de vente seront aux frais des acquéreurs. F. DUGUE—Juge.

Paroisse Jefferson, le 11 fev. 1837. 20 fev

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des preuves—Succession de Wm Gormley—Lundi, le 10 avril prochain, à midi, en vertu d'un décret de la cour des preuves, de la paroisse de Jefferson, sous la date du 3 mars 1837, je vendrai, à l'encan, à la Bourse de Hewlett encoignure des rues de Chartres et St. Louis dans la ville de la Nouvelle Orléans les esclaves suivans, dépendant de la succession de William Gormley décédé, savoir:

William, forgeron de 36 ans, Big Michel de 25 ans, Simon, caltat, 30, John Dixon 36, Cyrus 24, Dick 24, Davy 26, Lamb 24, Henry 30, Lee 34, Robert 30, George Fontain 35 Jeffrey 40, Young Jeffrey 30, Cam 29, Amérique 21, Myles 42, John 22, Daniel 25, Peter 34, Louis 34, Henry Cource le 34, Little Michel 20, George Burh 26, Coffey 29, William Emeth 28, Ham 25, Jom 35, Billy 31, Jack Creole 19, Daniel Pady 21, Mathew 45, Henry 18, Sarah 20, avec son enfant Henriette d'un an, Anne 21, avec son enfant Mary Jane 14 mois, Rebecca 24, avec son enfant Anne Maria de 9 mois, Eliza 18, ans Lucy 22, Ellen 30, Sophie 19, Melinda 16, Henriette 16, Maria 16, Celia 16, Suzanne 28, Emilie 24, avec *white swelling*, Martha 22, borgne Priscilla 16, Delphine, 30 impotante et maladive avec son enfant Julian 8 ans borgne.

Conditions: Un quart comptant et la balance à six, douze et dix huit mois du jour de la vente en billets endossés à la satisfaction de la Vve Gormley tutrice, avec hypothèque sur les esclaves vendus jusqu'à parfait paiement. Les esclaves seront délivrés aux acquéreurs seulement lorsqu'ils auront déposé le comptant et les billets entre les mains de M. Y. Lewis notaire à la Nouvelle Orléans chez qui les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs.

Paroisse de Jefferson le 6 mars 1837. DUGUE, Juge. 7 mars.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves—Etat de la Louisiane—A tous ceux que ce-la peut concerner. Salut—Qu'il soit connu qu'attendu que Benjamin F. French, demeurant en la ville de la Nouvelle Orléans, s'est adressé à moi W. F. C Duplessis, régister des Testaments, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, et ex officio greffier de la cour des preuves, dans et pour la dite ville et paroisse, pour publier et annoncer conformément à un acte de la législature, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires" approuvé le 10 mars 1834, avis est par les présentes donné à tous ceux que cela peut concerner, qu'en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, dans l'action en partage d'Antoine Foucher, senior contre les héritiers de son épouse décédée, le dit ordre de vente en date du vingt et un de mai, mil huit cent trente cinq, rendu dans l'affaire de la succession de Félicité Badon, épouse décédée d'Antoine Foucher senior, la propriété ci-après décrite, dépendant de la susdite succession de Félicité Badon, épouse décédée d'Antoine Foucher senior, fut, le quatrième jour du mois de janvier dix huit cent trente six, offerte en vente publique à l'encan à la Bourse de l'Arcade de Banks, rue des Magasins entre les rues Gravier et Natchez, par le ministère du shérif de la paroisse d'Orléans et fut adjugée au susdit Benjamin F. French, comme étant le plus offrant et dernier enchérisseur, savoir

Description de la propriété d'après le transfer judiciaire.

Un lot de terre, no. trente, au faubourg Delor, dans l'ilet compris entre les rues de l'annonciation, Duplantier, Bartholomew et Constance, mesurant vingt quatre pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Duplantier sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes, adjugé à Benjamin F French pour le prix de ($1275) douze cent soixante quinze piastres.

Conditions de la vente. A un, deux et trois ans de crédit, l'acquéreur fournissant des billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, les billets devant être divisés par coupons, à la convenance des vendeurs.

A ces causes toutes personnes qui ont ou pourraient avoir quelques réclamations contre le lot de terre ci-dessus décrit, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute autre irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente ou pour toute autre cause quelconque, sont par les présentes citées d'avoir à déduire dans trente jours à dater de la publication du présent avis, dans les papiers publics, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas approuvée et homologuée, comme le demande le dit acquéreur.

En foi de quoi, j'y ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour des Preuves, ce dixième jour du mois de Mars, A. D. 1837. W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Test. 13 mars.

150 Boucauds de sucre qualité supérieure, à vendre par LEBLANC & HAYDEL, Rue Toulouse No 20. 23 fev.

EN débarquement du navire Eleanor, venant de Bordeaux,

100 barriques VIN rouge de Médoc, d'une bonne qualité, à vendre par A. Z. & CAVELIER. 1 mars.

250 PANIERS champagne 1re. qualité. caisses 200 cerises de Gueland, en blanches et noires bouteilles.

250 do fruits à l'eau de vie
50 do muscat lunel,
300 paniers huile d'Olive.

Assortiment de vins et liqueurs, récemment reçu et à vendre par PIUSSAN & LONGIS, 65, rue St. Louis. 9 mars.

N débarquement du brick Gustave, et à vendre par H. Paloc et Dufour; 173 sacs café Havane.

CHAPEAUX.—150 caisses chapeaux noirs de soie 2 de feutre, à vendre par FROST & Co. no 8 rue de la Douane. 10 mars.

Magasin de Détail, rue de Chartres, No. 26.

LE soussigné reçoit maintenant une quantité de mousseline et de marchandises de fantaisies, choisies pour la saison présente et le printemps, quelques unes de qualité supérieure. Il invite ses amis et le public en général de venir visiter son magasin. Il désire soutenir la réputation qu'il s'est acquise depuis qu'il est en cette ville, c'est-à-dire de vendre des marchandises de très-bonnes qualités et à bon marché. EDW. PLANT. 9 mars.

Ventes à l'Encan.

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

SUCCESSION DE JULES BALLOC.

MERCREDI, 12 avril prochain, à midi, à la Bourse encoignure des rues St-Louis et Chartres, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du 25 février 1837

Du Lot de Terre, No. 1, situé dans la ville de Donaldsonville, mesurant 60 pieds français de face au fleuve, sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins, sur lequel il existe une maison à étage construite en briques.

Conditions de la vente.—Payable à 4, 12, 18 et 24 mois de terme, en billets endossés à satisfaction et domiciliés dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

L'acte de vente par devant Jules Mossy, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 11 m.

AVIS—Samedi, 18 Mars, à midi, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, à l'encoignure Chartres et St Louis, s'il n'est pas disposé auparavant, le Moulin à scie de Westmoreland, situé à 3 milles de Covington et à 5 de Madisonville, sur la rivière Chifoncta. Le dit moulin a 60 pieds carré, à trois scies qui peuvent couper 600 pieds de planches par jour, dans la dite scierie il y a un moulin à maïs, en 3 heures 50,000 pieds de madriers peuvent être mis en radeau, et rendus pour être embarqués. Le Moulin est construit sur un terrain qui a un bon titre. A 6 milles un carré près de là, sont des terres du gouvernement qui n'ont pas été mises au marché. Dans cet endroit il y a des maisons pour habitations, terre &c., et tout le nécessaire pour un tel établissement. Aussi, deux diables et boeufs pour transporter les madriers pour alimenter le moulin. Aussi, 3 nègres, savoir: Toby, charpentier et scieur; Joe, forgeron et scieur: Mary, bonne cuisinière. Les nègres ci-dessus sont forts et adroits, en bonne santé, et d'un bon caractère.

Le moulin est neuf et solidement bâti, il n'y a que 2 ans et 6 mois qu'il est en opération. S'adresser pour les renseignemens, à W. ROMAN, rue du Bassin, No. 172. 2 mars.

$125 DE RECOMPENSE.

MANQUANT depuis samedi matin, 11 du courant, et supposé s'être enfuie de ma voiture, depuis le rail road jusqu'à la demeure de madame Roili, rue la Douane, ma négresse VIOLETTE, agée d'environ 23 ans, la taille de 5 pieds 4 pouces, d'une complexion très noire. La dite esclave ne m'appartient que depuis quelques semaines, et j'en ai fait l'acquisition à Tuscaloosa, Etat d'Alabama. On la dit être native de la Virginie et elle a l'habitude de s'adresser des monologues; et quand on lui parle elle a aussi la coutume de répondre sur des sujets de religion.

Si cette esclave a été soutirée par un blanc, sur conviction du fait, je donnerai à la personne qui me fournira la preuve du fait, une récompense de cent piastres, et si elle est logée dans la prison de la ville ou par tout ailleurs, je paierai tous les frais raisonnables, et en outre, la somme de vingt cinq piastres. SAMUEL JOHNSON. 15 mars—6

Perdu ou marron, une négresse nommée LIVINA, parlant anglois seulement, la dite négresse est âgée de 11 à 12 ans, elle a 3 pieds et 4 pouces de haut, elle a une place sur la tête ou pas de cheveux. Celui qui la ramènera chez le soussigné encoignure des rues Français et Grands-Hommes ou la logera à la geole, recevra une récompense de dix piastres. J. X. SMITH. 11 m—6

10 Piastres de Récompense—Partie marron depuis environ un mois le nègre nommé JUPITER, agé d'une quarantaine d'années, teint rougeâtre approchant du griff, marchant lentement et la tête en dessous. Il est très connu dans le faubourg Ste Marie comme charretier, et se tient souvent dans un cabaret situé encoignure Sud des rues Poydras et Camp, et dans un autre situé rue Gravier, entre les rues des Magasins et la Levée. La susdite récompense sera donnée à ce lui qui le conduira à la geole de la 2de. Municipalité, ou chez son maître. J. PEYTAVIN, Faubourg Saulet, encoignure Calliope et Apollon. 14 mars—6

$50 DE RECOMPENSE.

PARTIE marronne de chez le soussigné depuis le premier février 1837, la griffonne Marguerite, âgée de 28 à 30 ans, taille de 5 pieds 4 pouces environ, parlant le français et l'anglais. Elle a deux dents de manque à la mâchoire en haut; la récompense ci-dessus sera donnée à qui la conduira à l'une des geôles de la Nouvelle Orléans.

Les capitaines de navires et autres sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis, selon la rigueur des lois. J B MASICOT, Près de la Raffinerie. 10 mars—6

TROIS CENTS PIASTRES DE RECOMPENSE. Parti marron, dans la nuit dernière, le nègre sam, âgé de 20 ans, taille de 5 pieds 6 pouces ou environ. Il a la figure longue, l'oeil vif, le regard intelligent. Il a emporté un habit de drap noir presque neuf, un pantalon noir, et plusieurs autres pantalons mélangé de gris et un gilet rond. Il avait été amené depuis peu de la Virginie par M Murlock. On donnera 50 piastres pour son arrestation, et 100 pour les preuves de conviction contre la ou les personnes qui l'auront enlevé.

AUSSI, la mulatresse Adèle, créole, agée de 14 ans, qui a été évadée en janvier dernier, on la croit retirée sur le bayou St Jean, et sur le chemin du bayou. On donnera 50 piastres pour son arrestation, et 100 pour les preuves contre la ou les personnes qui l'auront reçue, et pour avoir consigné les deux esclaves à la geôle de la 2de municipalité, ou à quelque autre geole. L R GAIENNIE. 9 mars. Au bureau de la 3 ne municipalité.

VINGT CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.—Partie marronne la négresse nommée MARY, âgée d'environ 18 à 20 ans, taille d'environ 5 pieds, jolie figure, bien formée et parlant l'anglais seulement. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la logera dans une geôle. CLEMENT RAMOS Jr. 7 mars—12

50 Piastres de Récompense.

Partie marron de chez le soussigné, le Dimanche, 19 Février courant, le mulâtre TOM, taille d'environ 5 pieds 4 pouces. Les doigts de sa main droite portent l'empreinte d'une cicatrice, instruit, parlant très-vite. Il était vêtu lors de son départ d'une levite d'alepine noire, à collet velours d'un habit de drap noir, pantalon gris, casquette de cuir, et un gilet de drap ou de velour. Il est d'une couleur claire. La récompense ci-dessus sera donnée pour son arrestation. STERNS & Co. 28, Nlle Levée. 23 fev.

50 PIASTRES DE RECOMPENSE—Parti marron le 4 de janvier dernier le nègre ANTHONY, ayant une cicatrice à la figure, parlant avec facilité, l'air sournois, âgé de 30 ans, taille de 5 pieds 8 pouces, d'une forte constitution. J'ai acheté ledit nègre de Mr A. M Hest de cette ville. Il y a environ un an, je pense qu'il est en ville. La récompense susdite sera donnée à celui qui le mettra dans une des geôles de l'Etat afin que je puisse le ravoir.

Ouest Baton Rouge 26 février 1837. F. A WOODS. 28 fev—3m.1ps.

EPAVE.—Il a été conduit sur l'habitation du soussigné, vers la fin du mois de décembre dernier, un petit CHEVAL sorti d'un de ses pieds blanc, aucune marque visible, et le 17 courant, une petite JUMENT portant un de ses pieds blancs, aucune marque visible. Les propriétaires sont prévenus de venir les réclamer, prouver leurs propriétés, et payer les frais; en cas contraire ils seront vendus conformément au quarante-me article des règlemens de la paroisse, un mois après la date du présent avis.

P C WEDERSTRANDT, syndic. Paroisse Plaquemines, 36 milles en dessous de la Nouvelle Orléans. 27 fev—4—1ps

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.—Etat de la Louisiane.—A tous ceux que cela peut concerner...salut:

Qu'il soit connu qu'attendu que James Crowe, demeurant en la ville de la Nouvelle Orléans, s'est adressé à moi W. F. C. Duplessis, régister des testamens, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, et ex officio Greffier de la cour des Preuves, dans et pour la dite ville et paroisse, pour publier et annoncer conformément à un acte de la législature, intitulé "Un acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires" approuvé le 10 mars 1834, avis est par les présentes donné à tous ceux que cela peut concerner, qu'en vertu d'un ordre de vente, de l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du quatre octobre mil huit cent trente six, rendu dans l'affaire de la succession de feu George Elliot, sur la pétition de Michael Collins et Thomas Laycock, curateurs de la dite succession; les propriétés ci-après décrites, appartenant à la susdite succession de George Elliott, furent le douze décembre mil huit cent trente six, offertes en vente publique à l'encan à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis par le ministère du susdit régister des testamens, et furent adjugées au plus offrant et dernier enchérisseur comme suit, savoir:

Description des propriétés d'après le transfert judiciaire: trois lots de terre, situés au faubourg Franklin de cette ville, désignés sous les numéros sept, huit et onze, de l'ilet numéro cinquante neuf, sur un plan particulier du dit ilet, dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le onze avril mil huit cent trente quatre, et annexé pour recours à un acte passé devant Théodore Seghers, notaire public, sous la date du dix huit décembre mil huit cent trente quatre; le dit lot numéro sept est borné par la Promenade des Bons Enfants, et les rues Marigny, Morales et Mandeville: le lot numéro sept mesure trente pieds deux pouces de face à la rue Marigny sur cent vingt pieds de profondeur. Le lot numéro huit attenant au précédent mesure trente pieds deux pouces de face à la rue Marigny sur cent vingt pieds de profondeur, et le lot numéro onze mesure trente quatre pieds six pouces de face à la rue Morales sur cent vingt pieds deux pouces et deux huitièmes de profondeur, le tout mesure américaine; ces terrains étant les mêmes que le défunt a acquis de N. N. Destrehan, par acte au rapport du dit Théodore Seghers notaire, en date du trente et un décembre mil huit cent trente quatre; les dits lots furent vendus en bloc et adjugés à James Crowe, plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix de deux mille quatre cent soixante piastres ($2460)

Conditions de la vente: six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale sur les propriétés jusqu'à parfait paiement.

A ces causes, toutes personnes qui ont ou pourraient avoir quelque réclamations contre les lots de terre ci dessus décrits, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute autre irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente ou pour toute autre cause quelconque, sont par les présentes citées d'avoir à déduire dans trente jours à dater de la publication du présent avis dans les papiers publics, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite, ne serait pas approuvée et homologuée, comme le demande le dit acquéreur.

En foi de quoi, j'y ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour des preuves, ce troisième jour du mois de mars, A. D. 1837. W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testaments.

LE docteur Bahier, de la faculté de Paris, a fixé sa résidence dans cette ville, pour y exercer sa profession.

Sa demeure est rue royale No 337, entre Ursuline et Hopital. 23 fev—10

CLOUX.—1000 barillets de cloux en débarquement et à vendre par HOSKINS & WILCOCKS, 51, rue du Camp. 13 mars.

CHOCOLAT.—500 caisses de différentes qualités en magasin à vendre par HOSKINS & WILCOCKS, 51, rue du Camp. 13 mars.

THE de Young Hyson et Souchong en boites et barillets à vendre par HOSKINS & WILCOCKS, 51, rue du Camp. 15 mars.

LES consignataires du navire Nouvelle-Orléans, capit. Wetler, du Havre, sont priés d'envoyer leur permis à bord, et de faire prendre leur marchandises environ deux poteaux plus haut que la presse d'en bas. L H GALE, Consignataire. 15 mars.

FARINE française—100 barils de farine superfine par le navire la Constellation du Havre, à vendre par L. H. GALE, rue de la Commune no 93. 13 mars.

BEURRE DE GOSHEN—50 petits barils beurre de Goshen, en magasin et à vendre par R. GRONING & Co. 15 mars.

Ventes à l'Encan.

Vente à l'encan.

PAR THOMAS C. CASH & Co

EN face du magasin no. 63, rue Gravier, jeudi matin le 16 courant, à 10 heures, il sera vendu sous la direction et inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra.

169 sacs café de Rio.

27 ca sera raisins, importés et avariés à bord du schooner Roman, dans son voyage de New York à ce port.

AUSSI.

En même temps et à la même place, sous la direction des gardiens du port.

13 sacs café de Rio, importés et avariés à bord du schooner Constellation, et

49 balles chanvre de Manille, importées et avariées à bord du navire Plato de New York.

30 barriques eau de vie
30 do do 4me. preuve,
50 do Genièvre. 14 mars.

PAR P. E. TRICOU.

Grande vente.

de la belle terre ci-devant appartenant à Mr. St. Armand, située dans la partie inférieure de la ville de la Nouvelle Orléans et désignée par le nom de

Jacksonburg;

CETTE vente aura lieu le lundi 20 mars, à midi précis, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis

Cette terre est située, à apeuprès 5 milles de la Nouvelle Orléans et est divisée par ilets et terrains, conformément au plan exposé à la Bourse et que le public est invité à examiner afin de s'assurer des immenses avantages de sa position élevée et des ressources qu'elle est susceptible d'offrir aux acquéreurs.

Elle est abondamment pourvue de bois de chauffage dans la profondeur, dont l'exploitation assurera à ceux qui désireraient se livrer à ce genre d'industrie une source de revenus considérables.

La levée en face de Jacksonburg a plus de 100 pieds, et nécessite peu d'entretien.

Le Rail Road de la Terre aux Boeufs et le Canal du Lac Borgne, devront passer sur cette terre.

Ces deux entreprises dont l'utilité est généralement reconnue, doivent être immédiatement commencées, et le Rail Road en facilitant les communications avec la ville, rendra Jacksonburg un point très populeux, vu qu'il y a déjà dans le voisinage plusieurs établissements, et que la salubrité de l'air et les agréments du site engageront beaucoup de personnes à y établir leur résidence.

La vente se fera par ilets divisés en terrains de 45 pieds de face ce qui offrira aux acquéreurs une chance de faire des achats productifs.

☞ Des lithographies du plan seront distribuées au moment de la vente.

Conditions.—Six, douze, dix huit et vingt quatre mois de crédit, en billets tirés et endossés à la satisfaction du vendeur, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.—En cas de non paiement, les dits billets porteront un intérêt à raison de 10 pour cent par an, sans que cette clause puisse autoriser les acquéreurs à retarder le payement d'aucun billet. Les actes de vente devront être signés, et les conditions remplies dans les trente jours qui suivront la date de l'acquisition; après l'expiration de ce terme, le vendeur se réserve le droit de considérer comme nulles les adjudications faites aux acquéreurs qui ne se seront pas conformés aux conditions de la vente, ou de faire vendre à leur folle enchère, sans être obligé de les mettre en demeure.

Les actes de vente pardevant Gustave LeGardeur, notaire, aux frais des acquéreurs ainsi que la mise en possession. 14 mars

PAR HEWLETT & CENAS.

Pour clôre un compte.

LUNDI, 20 mars, à midi, à la Bourse de l'Arcade, il sera vendu

UNE TERRE de valeur dans la paroisse de Jefferson,

Située sur la rive droite de la rivière, à peu près à 4 milles de la Nouvelle-Orléans et vis-à-vis le faubourg Bouligny, mesurant trois arpents et demi de face, sur 40 pieds de profondeur, en lignes parallèles. La dite étendue de terre est entièrement cultivée en jardins, il y a sur le dit terrain une bonne maison avec six chambres, galeries devant et derrière; il y a également cinq chambres doubles à nègres, avec cheminées en briques, hopital, écuries et hangar. Cette propriété est très propre pour scierie, chantiers &c. &c. Elle sera vendu d'après un plan qui sera exposé à la Bourse de l'Arcade quelques jours avant la vente.

Conditions, un et deux ans de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à paiement définitif. 14 m

PAR T. MOSSY & GARIDEL & P. E. TRICOU.

GRANDE VENTE DE TERRAINS DE VALEUR DANS LE Fg WASHINGTON

IL sera vendu le mercredi, 22 mars 1836, à midi, à la Bourse, encoignure Chartres et St-Louis,

LES DEUX PORTIONS DE TERRE

Situées dans le faubourg Washington, ci-devant appartenant à Messrs Thomas Urquhart & J. Reynes, divisée en ILETS ET TERRAINS, conformément au plan exposé à la Bourse.

Ces deux propriétés qui se trouveront traversées par le Rail Road de la Terre aux Boeufs et le Canal du Lac Borgne, dont les actes d'incorporation viennent d'être accordés par la Législature et dont les travaux seront sous peu en pleine activité; ces deux améliorations importantes pour le commerce du bas de la ville, donnent nécessairement à ces terres une augmentation rapide de valeur.

La situation de ces terres est des plus avantageuse étant au voisinage de la Raffinerie de la Louisiane, dans le voisinage immédiat des Magasins à Tabac qui rendront ce quartier un des plus florissants et de plus commerçants de la 3me. Municipalité.

Les agréments qu'on produit que de valeur que prennent les propriétés situées dans cette partie de la ville et les bénéfices immenses qui se réalisent journellement sur les Terres beaucoup plus éloignées doivent engager les spéculateurs à saisir cette occasion pour opérer sûrement et avec certitude de réaliser de beaux bénéfices.

La vente se fera par ilets ce qui est très avantageux pour ceux qui désirent acheter en spéculation.

Le moulin à vapeur à quatre scies sera vendu ainsi que les bâtisses qui se trouvent sur les dites terres, aux conditions qui seront annoncées au moment de la vente.

CONDITIONS.

Six, douze, dix huit et vingt-quatre mois de crédit, en billets tirés et endossés à la satisfaction des vendeurs et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. En cas de non paiement, les billets porteront un intérêt à raison de 10 pour cent par an, sans que cette clause puisse autoriser les acquéreurs à retarder le paiement d'aucun billets. Les actes de vente devront être signés et les conditions remplies dans les trente jours qui suivront la date de l'adjudication; après l'expiration de ce terme, le vendeur se réserve le droit de considérer comme nulles les adjudications faites aux acquéreurs qui ne se seront pas conformés aux conditions de la vente, ou de faire vendre à leur folle enchère, sans être obligé de les mettre en demeure.

Les actes de vente pardevant T. Seghers, aux frais des acquéreurs, ainsi que la mise en possession.

Des lithographies du plan seront distribuées au public au moment de la vente. 14 m—8

TAILLEURS de Pierres—On demande de Tailleurs de pierre, en s'adressant à Mrs. Thompson & Co, rue Moreau, ils trouveront continuellement de l'occupation. 7 mars—6

AVIS—Les soussignés sont prêts à recevoir des ordres pour des Bois de Cypres, leur moulin scie étant en pleine opération ils feront tout en leur pouvoir pour exécuter toutes demandes, avec promptitude les commandes doivent être adressées au moulin vis-à-vis la demeure de M John Greene, dans le faubourg Livaudais, ou au bureau de John Bach rue des Magasins no 59.

Il y a aussi une machine brévetée pour lattes, faisant partie du moulin, qui rend les soussignés capables de vendre cet article, qui est de première qualité, à des prix très modérés. D. H. TWOGOOD & Co. 7 mars—10

MEDECINES PATENTEES, Peintures, Huiles, Drogues, &c., à vendre en gros et en détail par L Depouster, encoignure Bienville et Royale.

Catholicon de Potter;
Grande découverte, médicamens spécialement recommandé pendant la grossesse;
Eustache et temple, mixture pour la gonorhée;
Panacée de Swaim;
Vermifuge;
Extrait de salsepareille de Carpenter;
" de cubel et copahu;
Magnésie calcinée du Dr Henri;
Potion du Dr. Litle pour Lepthamie;
Liniment de Hay, pour les hémoroïdes, rhumatisme, &c.
Beaume anticathareux de Turlington;
Goûtes pectorales du Dr. Boteman;
Panacé indien;
Huile Britanique, remède certain, contusions, blessures, &c.
Pilules du Dr. Van Hambert;
Extrait de salsepareille et cubel du Dr Barclay, pour la gonorhée;
Huile accoustique de Scuder;
Egalement un assortiment de parfumeries, instruments de chirurgie, &c. 14 mars

30 Barillets Beurre, débarquant du bateau à vapeur Vicksburg, et à vendre par VILLATTE & TOLEDANO, 56, Vieille Levée. 13 mars.

PEINTURE VERTE—1000 boites de 10 livres chaque de peinture verte, à vendre par COIT & Co, 20, rue de la Douane. 13 mars.

CHANDELLES MOULEES—300 caisses de la marque de James Blake, reçues et à vendre par WM. G. HEWES & Co, 34, rue Poydras. 13 mars.

Banque de Carrollton.

TRAITES sur France, à vendre par J. NICHOLSON, Caissier. 13 mars.

RECU par le navire Kentucky, un assortiment complet de Coutil de goût. LOUIS A. BARBARIN, 103, rue Chartres. 13 mars.

JAMBON—100 boucauts Jambons de Cincinnati, consistant en épaules et plats côtés, reçues et à vendre par J. A. PECK, rue Bienville No. 29. 13 mars.

WHISKEY—400 barils Whiskey rectifié, à vendre par JOHN A. PECK, 29, rue Bienville. 13 mars.

MOUSSELINE française,—Un superbe assortiment de cet article, à vendre par A G COCHRAN, 40, rue de Chartres. 11 mars.

Bottes, souliers, brodequins; 55 caisses en débarquement du navire Bazar, qui étant ajoutées à ces marchandises font un assortiment très complet, à vendre par FROST & Co, rue de la Douane no 8. 11 mars.

A VENDRE.

DES TERRES AUX TEXAS.

UNE Demi lieue de Terre garantie bonne et dont les titres sont incontestables, à vendre à des prix raisonnables. S'adresser à J. BRENTCLARK, chez Thomas Toby & Brother. 4 mars.

Nlle. Orléans, 1er. mars 1837.

LA société existante entre Allain et Duplessis est dissoute de commun accord à dater de ce jour, le nom de la maison ne sera à l'avenir employé qu'en liquidation par les parties intéressées. V ALLAIN fils, T DUPLESSIS. 1er mars.

Nlle. Orléans, 1er. mars 1837.

LES soussignés ont contracté ce jour une société sous la raison de ALLAIN ET TREMOULET, et s'occuperont des affaires de commission en général. V ALLAIN fils, A C TREMOULET, 7, rue Conti. 1er mars.

LES soussignés ont formé une société pour la commission en général, sous la raison de T & J. Duplessis. THO. DUPLESSIS, JH. DUPLESSIS, Place de la Bourse. 1 mars.

AVIS.—Valsin Vignaud ayant pris en société, son frère Césaire Vignaud, à dater de ce jour, leurs affaires qu'ils continueront dans le même genre que celles faites par Valsin Vignaud et dans le même magasin, seront conduites sous la raison de V. & C. Vignaud.

Ils annoncent en même tems que le sieur V. Vignaud partira le 25 du courant pour France et pour l'Angleterre, et chargera de toutes les commissions qui pourront lui être confiées, pour achat dans ces deux pays d'objets de leur genre d'affaires. VALSIN VIGNAUD, C. VIGNAUD. 6 mars.

Ventes à l'Encan.

PAR JOHN M. BACH.

IL sera vendu samedi 25 mars 1837, à midi, à la bourse de l'Arcade, pour le compte et risque de D. Coinon, qui ne s'est pas conformé aux conditions de la vente qui en avait été faite

D'UN LOT DE TERRE

Situé à Carrollton, et compris sur un plan dessiné par Mr. H. Grivos, ingénieur civil, en date du 2 mars 1837, sous le No 5 dans l'ilet A, ayant une façade de 30 pieds sur la seconde rue sur 130 pieds de profondeur.

Conditions: un quart comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque.

L'acte de vente pardevant Mr. W. Boswell, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 15 mars

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu à l'encan, dans les premiers jours d'avril prochain, à la nouvelle Bourse à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le bateau à vapeur AMITE de 35 tonneaux environ, avec ses agrès et meubles, il est maintenant au Bassin du nouveau Canal, la vente sera positive et sans réserve, pour clore un compte. Conditions, 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et le bateau à vapeur devant être assuré jusqu'à parfait paiement, et la police transférée au vendeur pour sureté. 15 mars

PAR J. B. BLACHE.

JEUDI, 16 du courant, à 4 heures et demie de l'après midi, rue Conti entre les rues Royal et Bourbon, et sans réserve:

Une quantité de barriques de vin de la marque de Bervernan d'une qualité supérieure et 10 demi pipe d'eau de vie de première qualité. 14 m

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu, samedi, 18 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra,

140 barils de farine, avariés à bord de la goëlette Patapsco, capitaine Brewster, venant de Baltimore. 15 mars.

PAR M. BARNETT Sr., & MOSSY & GARIDEL

Propriété de grande valeur au faubourg Washington

IL sera vendu le samedi, 18 mars 1837, à midi, à la Bourse Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres,

Plusieurs Lots de Terre, compris dans l'ilet qui est renfermé par les rues du Port, de la Victoire, Saint Ferdinand et le Chemin public; sur quatre de ces lots faisant face au chemin public, il y a des constructions en briques, neuves et à trois étages; une de ces bâtisses, située à l'encoignure des rues du Port et du chemin public comprend un arrière magasin aussi en briques et à deux étages. Toutes ces constructions sont d'un travail soigné et ont été faites avec les meilleurs matériaux. Sur un des lots situé sur la rue de la Victoire, se trouve une maison de maître de quatre grands appartements, plusieurs cabinets, galeries et de vastes caves. Ce terrain a non seulement sur la rue de la Victoire, mais encore sur une ruelle qui communique à la rue du Port, ainsi que l'indique le plan et qui sert de passage commun à tous ces lots.

2o. Plusieurs lots de terre situés sur la rue de la Victoire faisant face au dit ilet et barré de leur profondeur par la propriété autrefois des architectes.

3o. Huit lots de terre situés à l'encoignure France et chemin public; sur un de ces lots il y a une maison basse.

4o. Deux lots de terre à l'encoignure des rues Lesseps et Moreau.

5o. Enfin dix lots de terre situés sur la rue St. Ferdinand, dans les ilets compris entre les rues d'Amour, Bons Enfans, Morales et Urquhart.

Conditions. 6, et 12 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les billets qui ne seront pas payés à leurs échéances, porteront un intérêt de 10 pour cent jusqu'à parfait paiement; sans que cette clause donne au tireur le droit de retarder aucun des paiements.

Le vendeur se réserve le droit de faire vendre à la folle enchère des acquéreurs qui n'auraient pas rempli les conditions de la vente dans les vingt jours qui suivront l'adjudication, sans qu'il soit nécessaire de les faire mettre en demeure.

Les actes de vente chez Félix Grima, aux frais des acquéreurs, ainsi que la mise en possession. 15 mars—6

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu samedi prochain, 19 du courant, à la Bourse encoignure Chartres et Saint Louis, à midi précis, il sera offert en vente, deux esclaves de valeur

Jim, nègre âgé de 21 ans, bon sujet, bon charretier et nègre de champ, garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: Un quart comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Louise, âgé à peu près de 30 ans, bonne domestique de maison, bonne blanchisseuse, repasseuse, un peu cuisinière et couturière, entièrement garantie.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de ventes chez W. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs. 15 mars

PAR ISAAC L. M'COY.

Bureau No 47, Bourse de l'Arcade.

IL sera vendu, lundi, 27 du courant, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis.

14 Lots de Terre de valeur,

situés au sud de la rue de l'Esplanade, allant au Chemin du Bayou, et des deux côtés de la rue Robinson, dans la 1re Municipalité. Chaque lot mesurant 30 pieds de face sur la rue de l'Esplanade, sur 120 pieds de profondeur. Le terrain est élevé et sec, et les lots sont du côté de l'ombre de la rue, dans l'après-midi.

Conditions: 1-4 comptant, et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets, portant hypothèque sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement. Si les billets n'étaient pas payés à l'échéance, ils porteraient un intérêt de 10 pour cent par an, au jour de leur échéance jusqu'à ce qu'ils soient entièrement payés. 14 m

PAR J. B. BLACHE

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 2 de Fevrier 1837, il sera vendu mardi, le 21 de mars, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis,

Une négresse nommée Eady, âgée d'environ 30 ans, abandonné à ses creanciers par Henri Generes. Conditions, comptant. 20 fev.

VENTE de succession.—En vertu d'un ordre de la cour des preuves, des paroisses d'Est et d'Ouest Feliciana, dans l'affaire des successions de Hugh B. Maxewell, et Josiah et Nancy Nettles. aussi d'un ordre de la cour de district du 3me. district judiciaire, pour la paroisse de l'Ouest Feliciana, dans le procès de James Hudson contre ses créanciers, et du consentement des créditeurs et héritiers de dit biens et dites successions insolvables et de ceux y intéressés.

Il sera vendu par Isaac L. McCoy, encanteur, afin d'effectuer le partage parmi les propriétaires et pour payer les dettes et réclamations contre la dite propriété et succession, et de ceux y intéressés, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins dans la ville de la Nouvelle Orléans, la vente commencera le jeudi 6 avril prochain 1837 à 11 heures du matin, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que la dite propriété soit vendue. Cette terre de valeur contient la ville de Port Hudson et ses environs est située dans la paroisse d'Est Feliciana Etat de la Louisiane vis à vis la rivière Mississipi, limitée en bas par la ligne de paroisse de la paroisse d'Est Baton Rouge, et dans le haut par les sinuosités de Sandy Creek, et sur l'arrière ou coté de l'Ouest, par une ligne la divisant d'une autre propriété contenant environ 800 acres plus ou moins; le tout est mis en ilets, lots de ville, et hors de ville, les détails et les plans seront exposés au public avant le jour de la vente, avec ou exposé des avantages que la dite propriété offre aux acquéreurs. Les termes et conditions de la dite vente, seront 1, 2 et 3 ans de crédit du jour de la vente sans intérêts en billets tirés et endossés à la satisfaction des agents des représentants et en sommes qu'ils jugeront convenables, les dits billets doivent être négociables à la banque du Commerce de la Nouvelle Orléans.

Si quelques billets ne sont pas payés à l'échéance, ils porteront intérêt de 10 pour cent par an, du jour qu'ils seront dus jusqu'au payement, le tout avec hypothèque, sur la propriété vendue, jusqu'à parfait payement

Les actes de vente pardevant Messrs. H. B. Cenas et Jules Mossy notaires publics à la Nouvelle Orléans aux frais des acquereurs. 27 fev.—24

MARCHANDISES pour le marché Mexicain—Les soussignés ont en magasin, reçues récemment de Liverpool, les articles suivants pour exportation, qu'ils offrent en vente à des conditions avantageuses.

Bagetas, flanelles peintes et quimones, draps superfins et communs; casimirs, indiennes françaises et anglaises; toiles à chemises, batiste 6/4, mollleton, velours et satins, bretagnes, lastings de couleurs assortis; shalls, coutils, &c.

Aussi—25 balles de montas

GODFREY, BLOSSMAN & Co, 20, Vieille Levée. 14 mars—6

AVIS.—Les personnes désirant acheter ou louer pour 20 ans, des terrains, dans l'endroit le plus agréable, le plus sain et le plus profitable, à Carollton, sont informées que le soussigné s'est décidé, à louer par lots, suivant leurs désirs, l'ilet no. 7, d'après le plan original et plusieurs dans l'ilet no. 6, parmi lesquels sont des lots de batture de valeur, la dite propriété, sera ouverte pour les acheteurs ou ceux qui désirent louer jusque dans le mois d'avril prochain, et le reste de l'ilet sera vendu à l'encan. Les personnes sont priées de passer et d'examiner la propriété avant le temps de la vente, car la même condition de faire un placement aussi avantageux, ne se représentera pas. SAMUEL SHORT, Carrollton, le 13 mars 1837. 14 m—4

AVIS—Attendu que Valmont Hebert, sheriff de la paroisse Ouest Baton Rouge, s'est adressé à moi pour obtenir l'annulation des trois obligations suivantes, savoir:

1o. Une obligation souscrite comme sheriff de la paroisse susdite, le 24 mars 1835, pour la somme de cinq mille piastres, conjointement avec Louis Daigle et Fraine A. Woods, ses cautions.

2o. Une obligation, comme collecteur des taxes dans la susdite paroisse, souscrite par lui le 24 mars 1835, pour l'année 1834, pour la somme de six mille six cent soixante-sept piastres, conjointement avec Louis Daigle et F. A. Woods, ses cautions; et

3o. Une obligation, comme collecteur des taxes de la susdite paroisse, souscrite par lui le 11 février 1836, pour l'année 1835, pour la somme de six mille cent vingt-cinq piastres, conjointement avec Ursin Landry et F. A. Woods, ses cautions.

Avis est par le présent donné, à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, à la Nouvelle Orléans, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la dernière publication des présentes, les raisons pour lesquelles les dites obligations et les hypothèques qui en résultent ne seraient pas cancellées et annullées.

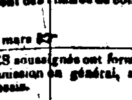

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, le vingt-quatre février mil huit-cent trente-sept et de l'Indépendance des Etats Unis d'Amérique, la soixante-unième.

(Signé) E. D. WHITE,

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le Gouverneur.

MARTIN BLACHE, Secrétaire d'état. 23 fév—30

A vendre ou à louer—Le soussigné devant quitter la campagne, offre à vendre ou à louer sa résidence située rue Piété, faubourg Delord et livrable le 15 du mois de mars prochain. Le lot de terre sur lequel se trouve cette propriété mesure 180 pieds de face sur 180 pieds de profondeur, mesure française. Les bâtisses sont presque toutes neuves, et consistent en une maison commode de neuf appartemens, deux cuisines contenant dix chambres; trois écuries pour 15 chevaux avec des chambres pour mais et grenier pour y loger 60 balles de foin, il y a trouve aussi d'autres dépendances; il y a un très beau puits et dix citernes, le tout entouré en pieux debout. Les personnes qui désirent en acheter ou louer cette propriété sont invitées à l'aller visiter. WILLIAM NOTT. 9mars—3,1ps

DRAYS—4 drays en débarquement du brick Robert Walne à vendre par HOSKINS WILCOCK, rue du Camp No. 51. 15 mars.

WHISKEY—90 barils de Whiskey rectifié, en magasin et à vendre par GRIVOT & PAIGE, 12, rue Poydras. 15 mars.

BOEUF—16 futailles de fumé et 7 de de Boeuf séché en magasin et à vendre par GRIVOT & PAIGE, 12, rue Poydras. 15 mars.

AVIS aux bateaux à vapeur. Du bon bois de Bayou, à vendre par W. E. & MURPHY. 13 m.

Ventes à l'Encan.

PAR JOHN M. BACH.

IL sera vendu mardi, 21 mars, à midi, à la Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, les esclaves suivans, choisis avec beaucoup de soins, savoir:

JACK, âgé d'environ 22 ans bon, postillon, cocher, et nègre de champs, pleinement garanti; Louis âgé de 23 ans, bon valet, et nègre de champ, pleinement garanti; Weley, âgé de 23 ans do do do; Bill, 23 ans do do; bien disposé Dempé, 35 ans, do do; Abraham 26 ans do do; Prennus, 24 ans, do do; Judy 28 ans, bonne vachère, cuisinière et blanchisseuse, pleinement garantie, Kitty, sa fille âgée de 7 ans, Wilson, âgé de 5 ans; Ellen fille de 11 mois; Eliza âgée d'environ 18 ans extraordinairement bonne couturière et négresse de champs, pleinement garantie; Mary, 21 ans, bonne cuisinière et blanchisseuse, pleinement garantie, Thomas 32 ans, actif et intelligent, et propre à faire toute espèce d'ouvrage, pleinement garanti; David, 19 ans excellent cocher, et bon cuisinier, pleinement garanti, Antoine, 19 ans, bon laboureur pleinement garanti, June, 14 ans, bonne domestique de maison.

Conditions: six et douze mois de crédit, en billets tirés et endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant W. Y. Lewis, notaire public, aux frais des acquéreurs. 13 mars

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu mardi 21 du courant à midi précis, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et Saint Louis,

Deux Lots de Terre situés rue de la Levée, entre les rues d'Espagne et Mandeville, désignés par les Nos. 1 et 2, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer de la ville, en date du 18 mai dernier, bornés d'un côté par la propriété de Marie Louise Shannessin, et de l'autre par celle de G. Bassie.

Le Lot No. 1, a 21 pieds, 11 pouces et 2 lignes de face à la rue de la Levée, sur 133 pieds, 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare de la propriété de M. Eustis, et 127 pieds, 10 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le sépare du No. 2; il existe sur ce lot une maison en briques, à étage, composée de 6 pièces, cuisine et chambre à domestiques; le tout couvert en terrasse, cour briquetée &c. &c.

Le Lot No 2, ayant 32 pieds, 7 pouces, 2 lignes de face à la rue de la Levée, sur 127 pieds, 10 pouces, 2 lignes de profondeur, sur la ligne qui le sépare du No. 1, et ledit terrain a une profondeur de 83 pieds sur la ligne de la propriété de Marie Louise Shannessin, et large de 31 pieds 4 pouces sur une profondeur de 42 pieds, 10 pouces, 4 lignes; il existe sur ce lot une maison en briques à étages, composée de 6 pièces, avec dépendances en briques, le tout couvert en Terrasse; la cour est pavée en briques jusqu'à la profondeur de 30 pieds.

Ces propriétés avantageusement situées dans le voisinage du chemin à Coulisses et de la presse à coton offrent aux capitalistes un placement avantageux.

Conditions—Un dixième comptant, la balance à un et deux ans de terme, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et en coupons à la convenance, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente à la charge de l'acquéreur, par T. Seghers, not. pub. 13 mars

PROPRIETE DE GRANDE VALEUR.

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu le Samedi 25 mars 1837, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres; une propriété située au faubourg Franklin à droite en allant au lac par le Chemin à Coulisses, mesurant 69 pieds 3 pouces, 2 lignes, de face à la rue des Champs Elisées entre Urquhart et Girod; 64 pieds de face à la rue Marigny entre Urquhart et Girod, 157 pieds de profondeur sur la première façade et 127 pieds de profondeur sur la seconde, et traversant l'ilet. Il y a, sur ce terrain, une jolie maison haute de maître, composée de quatre grands appartements, avec un Corridor au milieu, deux Cabinets, galeries, devant et derrière parterre &c., le tout peint à neuf; une Cuisine à étage en briques mesurant ——pieds de face sur—— pieds de profondeur avec une Pompe donnant de l'eau au 1er. Une autre Cuisine parallèle à cette première, avec Ecurie pour 6 chevaux; Remises et Latrines en briques haut et bas; une autre Ecurie de 130 pieds de long, bâtie avec des poteaux en cèdre, couverte en merrains, disposée pour y loger 30 vaches. Cour ferrée en coquilles, Poulailler, Parterre, 2 Portes Cochères &c. le tout en parfait état. Les avantages de cette propriété sont incontestables, n'étant qu'à deux ilets de l'endroit où l'on croit que s'établira le dépôt du chemin à coulisses de la terre aux boeufs et dans le voisinage du canal du Lac Borgne, et à huit ilets du fleuve, c'est une des plus jolies résidences d'été connue; et le propriétaire ne l'offre en vente que parceque la nature de ses occupations l'empêche de l'habiter. Conditions: 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. 10 mars—24

LOTERIE

Des Ecoles Gratuites.

Autorisée par un acte de la Législature de la Louisiane Au profit de la Société des Ecoles de Ouachita, APPROUVÉ LE 21 MARS 1836.

Classe No. 14, pour 1837,

Sera tirée à la Nouvelle-Orléans, Samedi, 18 Mars 1837.

75 numéros: 12 numéros tirés.

CETTE loterie est formée d'après la combinaison ternaire de 75 numéros de 1 à 75 inclusivement; chaque numéro sera inscrit sur un bulletin, et déposé dans une roue au et au moment du tirage, et il en sera tiré douze au hazard, d'après lesquels les prix suivans seront distribués, conformément au programme imprimé, qui sera fourni avec les billets, savoir:

GROS LOTS!

1	PRIX de	$12,000	est	$12,000
1	"	4,000	"	4,000
1	"	3,000	"	3,000
1	"	2,000	"	2,000
1	"	1,170	"	1,170
10	"	1,000	"	10,000
10	"	600	"	6,000
10	"	500	"	5,000
15	"	300	"	4,500
170	"	140	"	22,900
126	"	80	"	10,080
126	"	40	"	5,040
126	"	20	"	2,520
3749	"	10	"	37,900
23136	"	5	"	117,180

27914 PRIX, montant à $243,090

☞ Les billets sont seulement de cinq piastres, moitié $2,50; quart $1 25. paquets de 25 billets 125 garantis devoir tirer $60, et pouvant tirer les quatre plus hauts prix.

Pour avoir des billets, s'adresser au Bureau du Commissaire, No. 37, à l'Arcade de Banks; au No. 37, rue Gravier, derrière l'imprimerie du Bulletin. J. K. MEAD Directeur. 13 mars—6m

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et ses pratiques que devant partir pour France, il se chargera de tous les ordres que l'on voudra bien lui confier—Il prie ceux qui voudraient lui donner des commandes d'habit, de vouloir bien passer chez lui pour donner leurs mesures. LOUIS A. BARBARIN, Rue de Chartres, No. 103. 10 mars.

Vente par le Marshall des Etats Unis.

Les Etats Unis, contre, six ballots de marchandises. Dans la cour de district des Etats Unis. District Oriental de la Louisiane.

IL sera vendu, du consentement des parties au bureau du marshal, à la Douane, Lundi le 20 du courant dans l'après midi.

Six pianos, saisis dans le procès ci dessus. J H HOLLAND, Marshal. 11 mars.

AVIS—Le soussigné mandataire des Demoiselles Caroline et Mereed Vidal, annonce au public qu'il fera vendre à l'encan, dans les premiers jours du mois d'avril prochain, une grande quantité de terres leur appartenant, divisées en ilets et en terrains et par arpens, situées dans la paroisse de Est Bâton Rouge et Est Feliciana. Conformément aux plans qui seront exhibés à la Nouvelle Bourse et à l'Arcade de Banks. M. DEBERGUE. 1 mars

DEMANDE—Un jeune homme de 16 à 18 ans, parlant Français et Anglais, et qui pourra donner de bonnes recommandations, trouvera à s'employer dans un bureau public, en s'adressant au No. 781, bureau de la poste. 22 fev—

A VENDRE—Une Pension bien installée et qui fait actuellement de bonnes affaires. Ceux qui désirent entreprendre ce genre d'affaires feront bien de s'adresser immédiatement au No. 68, rue Royale. On accordera des termes accommodans. 18 fev—

BOEUF—19 barils de boeuf prime qui sont à bord d'un bateau prêt à embarquer. S'adresser à TOBY & BROTHERS. 3 rue Camp. 9 fev

PIANO—Un superbe piano fait à Londres, de six octaves et demi, en bois de rose et à bibliothèque, garanti d'être un instrument supérieur et d'un très beau ton. Pour les conditions s'adresser à JACOB LEVY. Rue des Magasins vis à vis l'Arcade. 13 fev—

CHAPEAUX A LA MODE—Reçu dernièrement par le paquebot Huntsville quelques caisses de chapeaux noirs de castor, et de castor satiné, des dernières modes; aussi, de superbes chapeaux blancs de castor et de loutre; No. 23, rue des Magasins, contigu à l'encoignure de la rue du Commerce. BRUSH & THACKER. 4 janv—

TERRE A VENDRE—La compagnie de Navigation d'Orléans offre en vente, à 25 cents le tombereau, la terre provenant de la fouille de la prolongation du canal Carondelet, dans l'espace réservé pour cet objet dans la rue du Canal. S'adresser au bureau de la compagnie, au bassin, pour obtenir un ordre pour la dite terre.

Par ordre de la direction. GUSTAVE FAWEISSE, secrétaire. 21 fev

CHEVAL EPAVE—Il a été conduit à l'écurie du soussigné, depuis le 16 Février 1837, un gros CHEVAL brun, avec une étoile au front. Si le dit cheval n'est pas réclamé d'ici au samedi 18 du courant, il sera vendu à l'encan par P A Guillotte, encanteur. WILLIAM SHEARER & Co. A l'écurie No. 152, rue Girod, entre St. Charles et Carondelet. 6 mars

EN débarquement du navire Valhalla, de Marseille, et à vendre par les soussignés;

Vin rouge de Marseille en bques.;
Vin blanc demi barriques;
Vin Muscat de Lunel et de Frontignan, en caisses, bonnes marques;
Huile de Plagniol en paniers de 12 et de 6 bouteilles,
Amandes, bouchons fins en balles de 10,000,
Cerises, Chinois et Fruits assortis à l'Eau de vie et au vinaigre;
Liqueurs superfines, Curaçao, Crême de Thé; Eau de vie de Dantzick;
Figues sèches en boites et en caisses;
Prunes Brignolles et Pistoles, en do. do;
Anchois, Thon amariné; Graine de jardinage;
Assortiment de jarres, contenant divers autres articles tous frais et bien choisis.

S. & L. GIRARD, 6, rue Conti. 1 mars

EN débarquement, et à vendre par le soussigné

130 paniers huile d'Olive,
10 pipes eau de vie de Cognac,
3 demi pipes de fine Champagne,
25 tierçons rum blanc (grave),
4 boucauds fil à voile et à scène,
20 caisses fruits assortis à l'eau de vie,
200 caisses vin rouge St Estephe Médoc.

A. S. GEORGES, rue St Louis no. 81. 8 mars

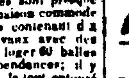

CHEVAUX A VENDRE—Nouvellement arrivés 6 paires de CHEVAUX de Voitures; Insister pour selle, cabriolet et charrette, chez Mr. CHS GUESNARD, au vieux Bassin. 7 mars—6

CHAPEAUX à poile ras, arrivés par le Brick Cotton [illegible], 20 caisses de chapeaux de première qualité, très légers, et de la dernière mode, [illegible] par J. EVANS [illegible] & Co. rue de Chartres no. [illegible] 11 mars.

CHARLES H GRANT [illegible]

VIENNENT [illegible] considérable de MEUBLES ELEGANS, COMMODES et UTI[illegible] Chaises en acajou, érable, bois de [illegible], rotin, glaces, matelas en crin, [illegible]

CHEVAUX DE DRAYS & CH[illegible] A vendre, à l'écurie, [illegible] St. Charles et Carondelet, [illegible] Cirque et de la Commune.

TERMS O[illegible]

SUBSCRIPTION—Twelve [illegible] annum, payable semi-[illegible] dollars for the tri-weekly [illegible] year in advance, where [illegible] No subscription will be [illegible] are settled. In case of [illegible] notice, in writing, must [illegible] to the expiration of a[illegible]

ADVERTISING.—One dol[illegible] insertion, and half that [illegible] any material alteration [illegible] counts will be charged as [illegible] lines is a square.

YEARLY ADVERTISERS.—[illegible] dollars for English [illegible] Banks, Insurance [illegible] for both languages. [illegible]

MARRIAGES, AND OBITU[illegible] the attention of the [illegible] cards of passengers [illegible] one dollar per square. [illegible]

A deduction of [illegible]

Theatre and other [illegible]

All announcements [illegible]

FOR M[illegible] [illegible] capt. [illegible] For freight or passage, apply [illegible] m15

FOR LOU[illegible] [illegible] of Common street, will [illegible] For freight or passage [illegible] m13 FORSYTH

Regular Packet from [illegible] [illegible] o'clock, A. M. [illegible] apply on board or to GRIVOT & [illegible]

N. B. The above [illegible]

Coastwise

FOR PHILA[illegible] The [illegible] sail immediately. [illegible] mar 17

FOR PHILA[illegible] The A 1 ship [illegible] For balance of freight [illegible] m 17

FOR BOSTON [illegible] Captain [illegible] above port [illegible] freight or passage, apply to [illegible] m17

FOR [illegible] The superior [illegible] is now loading and [illegible] Apply to BA[illegible] m16

FOR CH[illegible] The [illegible] on Sunday, [illegible] BA[illegible] m16

FOR NORFOLK [illegible] THE schooner [illegible] part of her cargo, [illegible] on board, will have dispatch [illegible] passage, apply to [illegible] m16

FOR BOSTON [illegible] fastened brig Lyce[illegible] having her cargo [illegible] for the above port [illegible] passage, apply to [illegible] m15

FOR SACO [illegible] first rate brig Spar[illegible] her cargo engaged [illegible] despatch. For [illegible] m14 BAILEY & A[illegible]

FOR NEW YO[illegible] brig Lawa[illegible] will meet [illegible] accommodations, apply to [illegible] m15

FOR BOSTON [illegible] Henry, [illegible] part of her freight [illegible] For balance of light freight [illegible] m14

FOR PORTSM[illegible] brig barque Duma[illegible] will have [illegible] only to BA[illegible] m14

FOR PHILA[illegible] THE [illegible] Duell, having her [illegible] immediate despatch. [illegible] accommodations, apply [illegible] FORBU[illegible] m14

FOR NEW YO[illegible] Packet [illegible] The ship Kenta[illegible] having a part of her cargo [illegible] above. For freight or passage [illegible] the Vegetable market, or [illegible] FR[illegible] m15

FOR N[illegible] The A 1 fast [illegible] man, [illegible] light freight, and [illegible] or passage apply to BA[illegible] m14

FOR PHI[illegible] The fast sailing [illegible] having [illegible] have immediate despatch [illegible] accommodations apply [illegible] FORB[illegible] m16

FOR RICHMON[illegible] Williams, [illegible] freight, for which [illegible] ROBIN[illegible] m13

FOR MOBI[illegible] Sutherland, [illegible] Tuesday [illegible] Picayune tier, or to [illegible] m13

FOR BO[illegible] THE brig Cur[illegible] with [illegible] Apply to [illegible] m11

FOR PHILA[illegible] Waldoboro, M[illegible] deck load, and [illegible] freight of which, [illegible] BAILEY A[illegible] m11

FOR NEW Y[illegible] len, Capt Cough[illegible] will have [illegible] QUARLES A[illegible] m11

FOR [illegible] The A 1 ship [illegible] Sorter, will have [illegible] a few heavy freight [illegible] m10 L H GA[illegible]

FOR MOBI[illegible] Tuscar[illegible] on board, will [illegible] freight, or passage [illegible] apply to the Captain [illegible] m9 FORBUSH & ST[illegible]

FOR [illegible] The new [illegible] Sagadahock, [illegible] 3-4 of her cargo engaged [illegible] balance of freight [illegible] FORB[illegible] m8

FOR [illegible] The fast sailing [illegible] Girard, [illegible] cargo engaged, will [illegible] For balance of freight [illegible] FORB[illegible] m2

FOR BOSTON [illegible] George [illegible] having the greater [illegible] the bulk of 400 bbl [illegible] For terms or passage [illegible] m2 L H[illegible]

FOR CHAR[illegible] Vesper [illegible] have quick des[illegible] passage, apply to [illegible] m1

FOR [illegible] The superior [illegible] Plymouth, [illegible] For heavy freight [illegible] f 28 L H[illegible]

FOR RICHM[illegible] ing, [illegible] Goodrich, [illegible] cargo engaged, will meet [illegible] or passage, apply on board [illegible] FOR[illegible] f 22

FOR BOSTO[illegible] [illegible] Hayes [illegible] have immediate [illegible] apply to BA[illegible] f 21

WANTS A [illegible] 15 mars. [illegible] capt [illegible] by applying [illegible]